

République Française

Département de la Meurthe-et-
Moselle

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

SEANCE DU 3 MARS 2025

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
16	15	15 + 1 pouvoir

Date de convocation
26 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le trois mars à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Marcel TEDESCO**, Maire.

Présents : Cathy GREINER, Pascal DURAND, Marie-Claude CARDOT, Christine MEYER, Guillaume ÉTÉVÉ, Gérard GEORGEL, Stéphanie HINDELANG, Sébastien FRESSE, Anne ROZAIRE, Laurent NOISETTE, Jean-Claude ROMARY, Frédérique SIMONIN, Séverine HUSSON, Christian BOURGAUX, Marcel TEDESCO.

Absents : .

Représentés : Dominique ROUSSEAU à Christine MEYER.

Monsieur Pascal DURAND a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Adhésion à l'Association des Maires Ruraux 54
N° de délibération : 21_2025

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
15	1	16	0	0	0

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'Association des Maires Ruraux de Meurthe-et-Moselle qui a pour objet : d'accompagner avec des réponses adaptées (dépannage juridique, conseils, aide à la représentation, etc.), de conseiller pour saisir les parlementaires et proposer des outils de sensibilisation des habitants sur le rôle essentiel de la commune rurale.

L'adhésion donne lieu à une cotisation annuelle.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et compte tenu de l'intérêt pour la commune d'adhérer à cette association :

DÉCIDE d'adhérer à l'Association des Maires Ruraux de Meurthe-et-Moselle, S'ENGAGE à inscrire chaque année les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune, DONNE tout pouvoir à Monsieur le Maire pour la mise en œuvre de cette décision

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 4 mars 2025
Marcel TEDESCO,
Maire

